



Pauvreté des familles – Travaux au sein de l'OFAS / dans le cadre de la Plateforme nationale contre la pauvreté

Exposé à l'occasion de l'Assemblée générale de la CSIAS

11 mai 2022 – Astrid Wüthrich, Vice-directrice

Responsable du domaine Famille, générations et société



Contenu

- La politique familiale de la Confédération
- Quelques chiffres
- Projets de loi fédéraux sur les assurances sociales - en bref
- Plateforme nationale contre la pauvreté - priorité à la pauvreté des familles
- Initiative parlementaire 21.454 Lutte contre la pauvreté des enfants

Politique familiale – 4 champs d'action

- Garantir la sécurité matérielle des familles et lutter contre la pauvreté des familles
- Promouvoir la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle
 - Initiative parlementaire 21.403 visant à remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles
 - Objectif législatif du Conseil fédéral : stratégie et message sur la conciliation
- Adapter le droit de la famille et le droit des successions aux modes de vie réels
 - Droit de la filiation
 - Le mariage pour tous
- Soutenir les familles



Intégration des femmes sur le marché du travail

- La proportion de femmes/hommes au foyer a baissé de 6,7% à 2,7% entre 2000 et 2020
- Le taux d'activité des femmes est de 83% en Suisse et de 76% dans l'UE
- 78% des femmes, 12% des hommes ayant des enfants de moins de 25 ans travaillent à temps partiel
- Les femmes travaillent en moyenne à 60%
- 17% des femmes vivant seules, 14% des femmes vivant en couple avec enfant(s) souhaitent travailler davantage - chez les hommes, ce chiffre s'élève à 1,9%
- Les femmes continuent à assumer beaucoup plus de tâches ménagères et familiales que les hommes



Pauvreté des familles et risque de pauvreté

- 12% des ménages composés d'un couple avec enfants, 21% des ménages monoparentaux sont exposés au risque de pauvreté
- Les ménages monoparentaux présentent de loin le risque le plus élevé de dépendre de l'aide sociale par rapport aux autres types de ménages - en 2019, il s'agissait d'un ménage sur cinq
- Les enfants âgés de 0 à 12 ans présentent le taux d'aide sociale le plus élevé – les enfants de 54% des bénéficiaires de l'aide sociale sont d'ailleurs aussi pris en charge
- Le divorce reste un risque élevé de pauvreté, en particulier pour le parent qui est le détenteur principal de la garde



Sécurité matérielle et assurances sociales

Sécurité matérielle et assurances sociales – bonifications pour tâches éducatives (10ème révision AVS)

Assurance maternité, 2005

Allocations familiales, 2006

Congé de paternité, 2021

Loi sur la conciliation, 2021

Déduction fiscale des frais pour l'accueil extrafamilial (délai référendaire)

Congé d'adoption (avant entrée en vigueur)

Imposition individuelle (rapports d'examen disponibles; objectif législatif)

Congé parental (mandats d'examen)

PC pour les familles (certains cantons; initiative parlementaire 20.454 Lutte contre la pauvreté des enfants)

Indemnisation des proches aidants (discussion au sein des cantons)



Programme national contre la pauvreté – priorité à la pauvreté des familles I

La pauvreté des enfants en tant que défi systémique (en ce qui concerne la famille, la société) :

- Héritabilité de la pauvreté
- Ressources limitées des parents pour accompagner/encadrer leurs enfants
- Consommation de médias plus fréquente, tendance à s'alimenter moins sainement
- Les opportunités de formation informelle sont moins fréquentes
- Manque de réseaux et de connaissances (p. ex. du système éducatif)
- Situations de stress en général



Programme national contre la pauvreté – priorité à la pauvreté des familles II

Besoin d'agir du point de vue du groupe de pilotage :

- Détérioration de la situation de certaines familles en raison de la pandémie
- Besoin d'observation accru des développements ultérieurs
- Hausse attendue de la demande d'aides non financières, évent. financières
- Manque de connaissances sur les prestations de transfert financées (par les cantons)
- Manque de connaissances sur la situation de la pauvreté dans les cantons (chiffres clés)
- Vision "kaléidoscopique" de la pauvreté des familles peu développée



Programme national contre la pauvreté – priorité à la pauvreté des familles III

Conception de l'étude approuvée par le groupe de pilotage

- Décrire la pauvreté des familles (quantitativement, en ce qui concerne les constellations de problèmes fréquentes, évolutions au cours des dernières années)
- Domaines politiques impliqués dans la prévention et la lutte
- Possibilité d'établir des typologies et d'identifier des instruments concrets

Sur cette base, des stratégies/mesures sont décrites et discutées au niveau des cantons en vue de leur transposition dans d'autres cantons.

➤ Recommandations et pistes de recherche complémentaires



20.454 – Initiative parlementaire Piller Carrard – Lutte contre la pauvreté des enfants

« Il convient de créer les bases légales introduisant des mesures pour lutter contre la pauvreté des enfants par des versements aux familles en s'inspirant des modèles cantonaux existants. »

L'initiative exige d'introduire des prestations complémentaires pour les familles (analogue GE, VD, TI et SO)

- Sujet fortement débattu sur le plan politique entre 2000 et 2011
- Recommandations de la CDAS
- Focus élargi aux politiques cantonales de lutte contre la pauvreté axées sur la famille



Merci beaucoup pour votre attention